

Informations de base	
<p>2016/0360B(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>Règlement sur les exigences de fonds propres: dispositions transitoires visant à atténuer les incidences de l'introduction de la norme IFRS 9 sur les fonds propres et le traitement des grands risques en ce qui concerne certaines expositions du secteur public libellées en monnaies non nationales des États membres</p> <p>Modification Règlement (EU) No 575/2013 2011/0202(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		SIMON Peter (S&D)	11/04/2017
			Rapporteur(e) fictif/fictive KARAS Othmar (PPE) FOX Ashley (ECR) NAGTEGAAL Caroline (ALDE) CARTHY Matt (GUE/NGL) GIEGOLD Sven (Verts/ALE) VALLI Marco (EFDD) ZANNI Marco (ENF)	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil		Réunions	Date
	Affaires économiques et financières ECOFIN		3549	2017-06-16
	Emploi, politique sociale, santé et consommateurs		3583	2017-12-08
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux		DOMBROVSKIS Valdis	